

## Le changement climatique et la guerre en Ukraine mettent à mal les entreprises piscicoles des Pyrénées-Atlantiques

# 20 %

Les productions en 2022 ont été nettement inférieures aux productions moyennes. Sur certains élevages plus exposés, la baisse constatée est supérieure à 20%.



# 2,5

C'est l'augmentation du prix de l'oxygène. Les prix de l'énergie (électricité, oxygène...) se sont envolés.

Faisant suite aux années Covid qui ont largement perturbé nos entreprises et organisations, l'année 2022 restera très fortement marquée par une conjonction inédite de difficultés et enjeux.

Ce sont tout d'abord deux épisodes de violentes crues en l'espace d'un mois tout début 2022 qui nous ont rappelés, si besoin était, notre exposition directe aux évolutions climatiques et leurs impacts. La puissance de ces phénomènes dont la fréquence augmente, soumet les piscicultures à de fortes pressions directes sur les structures (barrage, bassins, berges...), mais aussi sur les cheptels.

Les pisciculteurs doivent consacrer de plus en plus de moyens à des investissements non productifs pour sécuriser leurs installations et leur personnel. Ces impératifs de sécurité sont prioritaires et les mises en œuvre restent trop longues du fait bien souvent de complexités administratives excessives. Un travail concerté de simplification des procédures de sécurisation est essentiel afin de réduire l'exposition des piscicultures et de leurs personnels à ces dangers.

### Hausse des coûts

À la fin du premier trimestre 2022, la guerre en Ukraine est venue aggraver un contexte

économique global déjà sous fortes tensions. Les hausses successives des coûts de matières premières nécessaires à l'alimentation des poissons, que nous avons observé tout au long de l'année, a considérablement réduit les marges des entreprises. L'aliment représente de l'ordre de 50 % du coût de revient de nos poissons et ces hausses cumulées ont largement fragilisé nos comptes d'exploitation.

Les aides mises en place par l'État ont contribué à atténuer cet impact mais de manière très limitée au vu de la hausse globale. Les pisciculteurs ont tenté de répercuter, lorsque cela était possible, une partie de ces hausses sur leur prix de vente, mais là encore, les marges de manœuvre sont faibles dans un contexte inflationniste global inédit. Le marché a pu absorber quelques hausses de tarifs mais sans pouvoir compenser la hausse des coûts de revient.

Le prix de l'électricité, de l'oxygène..., qui se sont eux aussi envolés (multiplié par 2,5 par exemple pour l'oxygène), ont encore accentué la perte de marge.

Cette situation appelle des réponses très fortes de la part de l'État et de l'Europe afin de pouvoir revenir à une situation permettant aux entreprises de retrouver confiance en l'avenir. L'inquiétude est à ce point forte qu'elle pose directement la question de la survie des entreprises.



Le marché s'est pour le moment à peu près maintenu, mais la capacité d'absorption de nouvelles hausses tarifaires est aujourd'hui très incertaine.

Par ailleurs, l'année 2022 a été fortement marquée par un fort déficit en pluie entre les mois de mai et novembre. Couplée à des records de chaleur durant l'été, la température des cours d'eau a aussi connu des records par endroit. Ce contexte climatique a fragilisé la situation sanitaire de nombreux élevages qui ont dû faire face à des crises sanitaires liées au développement de certaines pathologies du fait notamment de températures d'eau élevées. Les élevages ont dû s'adapter à ce contexte exceptionnel en réduisant leurs activités.

Les productions en 2022 ont donc été nettement inférieures aux productions moyennes des années passées. Sur certains élevages plus exposés, la baisse constatée est supérieure à 20 %. De manière générale, on peut considérer que la baisse de la production sur les Pyrénées-Atlantiques en 2022 est vraisemblablement de l'ordre de 15 à 20 %.

## Une filière fragilisée

Nous assistons donc en 2022 à un double phénomène de contraction très forte des marges brutes des entreprises et d'une réduction de leur production. La résultante directe est une fragilisation de la rentabilité de ce secteur avec une très forte inquiétude pour l'année qui vient tant les signaux ne sont pas rassurants. Si ce contexte perdure trop longtemps il faut craindre des répercussions sur l'activité des entreprises et l'emploi direct.

Il est urgent de retrouver des marges brutes correctes afin de pouvoir reprendre un développement de nos activités, continuer à investir afin de nous adapter aux évolutions climatiques, et garantir ainsi la nécessaire souveraineté alimentaire de la France.

L'État et ses services déconcentrés doivent là jouer pleinement leur rôle en accompagnant notre profession dans la mise en œuvre de ces nouveaux aménagements. Le renouvellement des arrêtés des piscicultures est également un exercice complexe et souvent trop lourd qui mériterait bien souvent d'être simplifié chaque fois que cela est possible. Force est de constater que bien souvent, certaines demandes de services ne sont pas pleinement justifiées au plan local au vu d'un contexte environnemental en bon état écologique voire parfois en très bon état écologique sur de nombreux paramètres.

La pisciculture durable en Pyrénées-Atlantiques, c'est-à-dire une pisciculture responsable, respectueuse de son environnement, n'est pas un slogan mais une réalité démontrée par des engagements forts sur les enjeux sanitaires et environnementaux, et une transparence partagée depuis plus de 30 ans entre le GDS Nive-Nivelle, le GDSA-Nouvelle-Aquitaine et les services de l'État.

Nous appelons de nos vœux à ce que ce travail de concert et cette relation de confiance soient poursuivis, et même accrue au travers de nouveaux dispositifs volontaristes, non idéologiques, et en cohérence avec la réalité du terrain.

**Xavier Harispe**  
Président GDS Nive-Nivelle

